

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

Les parties

Entreprise
Représentée par
Adresse



Photographe
Adresse



La société autorise

à photographier ses locaux, installations et ses employé(e)s. pour constituer un reportage photographique sur

Il peut utiliser ces images, reproduire et publier les photographies prises dans le cadre de la présente.

Précisions, exclusions éventuelles :

Le photographe peut exploiter ces images directement ou les céder à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de lieu ou de durée, intégralement ou par extraits : Ceci dans tous les domaines, tels presse d'information, édition, publicité commerciale, sans que cela ne soit exhaustif.

Autres précisions :

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation photographique susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objet de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Le photographe _____ s'efforce, dans la mesure du possible, de tenir à la disposition de la société _____ un justificatif des principales parutions des photographies sur simple demande. Il encourage ses partenaires à faire de même et met en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

La société _____ reconnaît être titulaire entièrement de ses droits et ne peut prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des images visés aux présentes. Elle garantit être munie, le cas échéant, de toutes les autorisations nécessaires auprès des collaborateurs concernés, empêchant toute objection à l'utilisation des photographies prises.

La société _____ est responsable tant vis-à-vis des tiers que du photographe _____ en cas de non-observation de la présente clause et devrait réparation à celui-ci de l'entier préjudice qui résulterait par elle du non-respect de l'un quelconque des engagements pris.

La société _____ garantit à _____ contre tout recours ou action que pourrait former à un titre quelconque l'un de ses collaborateurs qui estimerait avoir à faire valoir des droits quelconques à l'encontre de la cession consentie aux présentes ou de l'une quelconque de ses dispositions.

Le lieu d'exécution du contrat et le for judiciaire sont au domicile du photographe ou au siège de sa société. L'autorisation est soumise au droit suisse.

Fait à (lieu et date)

En deux exemplaires et de bonne foi.

Signatures des parties